

À une séance spéciale convoquée par Katie St-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière, tenue le 22 mars 2021 à 13h00, au 356, Principale à laquelle séance sont présents par téléconférence:

Maire: Monsieur Jean-Paul Bélanger
Siège #1: Vacant
Siège #3: Monsieur Roland St-Pierre
Siège #4: Madame Micheline Morin
Siège #6: Monsieur Réjean Hudon

Absents: Siège #2: Monsieur Richard Fournier
Siège #5: Monsieur Normand St-Laurent

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire. Madame Katie St-Pierre, directrice-générale et secrétaire-trésorière est aussi présente. Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

46-21

Vérification du quorum et ouverture de la séance

Considérant que cette réunion spéciale du conseil municipale est tenue par téléconférence étant donné la situation de la COVID-19;

Considérant que Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire constate qu'il y a quorum;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Réjean Hudon et résolu à l'unanimité:

- qu'un enregistrement audio soit disponible sur le site internet de la Municipalité dans les jours à venir;
- que toutes les questions concernant cette réunion qui seront déposées au bureau municipal s'adressant au conseil seront répondues lors de la réunion régulière du 12 avril prochain.

47-21

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Monsieur Roland St-Pierre et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et tel que décrit ci-bas.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum et ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Modification du calendrier des séances du conseil pour l'année 2021
5. Questions de l'assemblée
6. Levée de la séance

MENTION AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Normand St-Laurent, conseiller se joint à la réunion à 13h02.

48-21

Modification calendrier des séances du conseil pour l'année 2021

Proposé par Monsieur Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité par la municipalité de Saint-Cléophas que le calendrier des séances du conseil pour l'année 2021 adopté le 7 décembre dernier soit modifié comme suit:

12 janvier	1 ^{er} février	8 mars	12 avril
3 mai	7 juin	5 juillet	9 août
13 septembre	5 octobre	1 ^{er} novembre	6 décembre

49-21

Levée de la séance

Proposé par Monsieur Réjean Hudon et résolu à l'unanimité par le conseil municipal que la séance soit levée à treize heures trois minutes (13h03).

Jean-Paul Bélanger,
Maire

Katie St-Pierre,
Directrice général et sec.-très.